RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Martinique

Affaire suivie par :
C SUIVANT
Unité milieux extérieurs
Tél. : 0596 39 43 55

DEAL MARTINIQUE
16 JUIN 2021
COURRIER ARRIVÉ

Fort-de-France, le 14 JUIN 2021

COURRIER ARRIVÉ
23 JUIN 2021
D/EPAJ

Réf. : N°362021 / ARS Martinique

Monsieur le Directeur,

En date du 4 février 2021, ODYSSI a déposé une demande d'autorisation d'exploitation des forages de Coeur Bouliki et du traitement de l'eau par la station de Durand à Saint Joseph, en vue de la consommation humaine.
Cette demande a été jugée recevable le 11 mars 2021. Toutefois, celle-ci a fait l'objet d'une demande de complétude afin de faciliter l'instruction au fond de ce dossier.

Ce dossier étant recevable et complet, je vous saurai gré de bien vouloir procéder à l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'institution des périmètres de protection des forages de Cœur Bouliki au titre du Code de la santé publique.

Aussi, afin de vous permettre de procéder au plus tôt à l'ouverture de cette enquête publique, je vous prie de trouver les documents ci-joints :

- Quatre exemplaires du dossier de demande d'autorisation des forages de Coeur Bouliki, avec un exemplaire enregistré sur une clé USB pour la mission EPAJ,
- La copie du courrier de recevabilité transmis à Odyssi le 11 mars 2021,
- La copie du récépissé de déclaration de prélèvement d'eau au titre du Code de l'environnement,
- La copie des arrêtés préfectoraux portant autorisation temporaire des forages de Cœur Bouliki, signés le 24 avril 2020 afin de faire face à un carême sévère.

Par ailleurs, les résultats des dernières analyses d'eau réalisées en juin 2021 ainsi que les avis des services concernés vous seront transmis ultérieurement afin d'être ajoutés aux documents destinés à la consultation du public.

Mon département santé environnement se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Directeur
Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DEAL)
Pointe de Jaham
97233 Schoelcher

P/ Le Directeur Général de l'ARS
Le Directeur Général Adjoint

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ MARTINIQUE

Olivier COUDIN

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)
Mél : ars-martinique-cellule-eau@ars.sante.fr
Site Internet : www.ars.martinique.sante.fr/